10 x 4to 1792
FRC 2
4493
Case
FRC
17788

CONVENTION NATIONALE.

RAPPORT

FAIT

AU NOM DU COMITÉ DES PÉTITIONS ET DE CORRESPONDANCE,

PAR DUCOS, de la Gironde.

IMPRIMÉ PAR ORDRE DE LA CONVENTION-NATIONALE.

CITOYENS,

Je viens rendre compte à la Convention nationale, au nom du comité des pétitions & de correſpondance, des pétitions & des adreſſes qui lui ont été envoyées de toutes les parties de la République, depuis

THE NEWBERRY LIBRARY

le rapport fait sur le même sujet. J'exposerai les plaintes & les actions de graces, les conseils sévères & les félicitations, avec la respectueuse fidelité qu'on doit au vœu du peuple dont je suis l'organe. Je pourrai heurter quelques passions, car c'est sur tout contre les passions, dont ce temple des lois est quelquefois le théâtre, que s'élève avec le plus de force la République toute entière ; mais notre objet n'est pas de leur plaire ; votre comité doit se considérer comme le rapporteur de l'opinion publique, qui ne flatte jamais. Il pourroit prendre pour devise ce mot de Montagne : *Je n'enseigne point, je raconte.*

Ce n'est pas seulement dans nos décrets, c'est dans tous les cœurs & dans tous les esprits que la royauté est abolie. De toutes parts s'élève un concert de malédictions contre cette vieille & barbare institution, & un concert de louanges pour les législateurs qui ont prononcé son abolition : il en est de la tyrannie comme du tyran ; ce n'est qu'après sa mort qu'on ose en dire hautement sa pensée. Les Français se dédommagent aujourd'hui des respects qu'ils ont prodigués durant quatorze siècles à cette idole abattue enfin à leurs pieds ; & si les craintes de quelques François avoient une ombre de vraisemblance, si quelque obscur ambitieux aspiroit en effet au pouvoir suprême, qu'il sorte de la foule, qu'il jette les yeux sur cette masse unanime & terrible de Républicains, pour qui *royauté* signifie *despotisme*, & qu'il ose ensuite espérer de régner un jour contre nous.

Aux nombreuses adresses qui portent adhésion aux décrets qui prononcent l'abolition de la royauté, & dont le comité vous a déjà rendu compte, il faut joindre celle des citoyens de la vingtième section de la ville de Rouen : ce ne sont pas les plus riches sans doute, car ils s'honorent du titre de *pauvres sans-culotes* ; celles des citoyens de Saint-Jean-Poutge, canton de Vic-

Fezenſac ; celle des amis de la liberté & de l'égalité ſéans à Sallon, qui ajoutent à ce vœu, celui de voir éloigner le projet d'une garde autour de la Convention nationale. La force armée qui doit vous entourer, ajoutent-ils, c'eſt la République toute entière. Celle du citoyen Ocnil, ſe diſant curé de Longeville, qui, vous remerciant d'avoir détruit la royauté, vous demande la vie de Louis ; oubliant peut-être qu'elle n'appartient pas aux juges, mais à la juſtice ; celle des citoyens de Lannion, qui tonnent contre les rois, les dictateurs & les triumvirs, parce que ce n'eſt pas, ſans doute, le nom ſeul de la royauté qu'ils abhorrent ; celle des citoyens de Châteauneuf-ſur-Cher ; celle de la municipalité de Vinça, département des Pyrénées orientales ; celle des amis de la liberté & de l'égalité, séans dans la même commune, qui vous conjurent auſſi d'éclairer le peuple, parce que l'ignorance eſt eſclave & deſpote tour-à-tour ; celle de amis de la liberté & de l'égalité de Condom, qui ſe réjouiſſent d'être délivrés du mal des rois, mais qui ſe plaignent du mal de l'agiotage : ils demandent que la Convention nationale mette, par un décret, les aſſignats & l'argent au même taux, & puniſſe de mort le délinquant à la loi qui fixeroit ainſi les valeurs. Celle de la commune de Villers-Ploich, une des plus petites, mais non des moins patriotes de la République ; elle forme la demande d'une avance de 6,000 liv., que vous renverrez ſans doute au comité des finances. Celle des citoyens de la Ciotat, qui vous invitent à demeurer dignes de vos décrets contre les rois & les émigrés, en les maintenant avec fermeté, & en dépoſant à vos pieds l'aigreur & les diſſentions qui enlèvent un temps dont vous n'êtes que dépoſitaires.

La commune de Saint-Hilaire adhère à l'abolition de la royauté ; mais réclame contre la ſuppreſſion annoncée des miniſtres du culte privilégié. Ces réclamations

& ces craintes, il faut l'anoncer hautement, ſont fondées ſur des erreurs propagées par la malveillance. Vous ne ſupprimerez jamais aucun culte, car tous les cultes vous ſont étrangers.

La commune de Bourg-de-Bignand vous remercie de l'abolition de la royauté, adreſſe l'acte de la preſtation du ſerment de tous les fonctionnaires publics, & demande la permiſſion de joindre, au nom qu'elle porte, celui de *Mirabeau* né dans ſon territoire. Le rapporteur de la commiſſion des douze a répondu d'avance à cette dernière réclamation.

Enfin, les citoyens compoſant la municipalité d'Aurillac, les électeurs du diſtrict de Pons, ceux du département de la Lozère, les juges du tribunal du diſtrict de Vervins, les citoyens d'Hières, le citoyen Raufard, Maire de Bourg, diſtrict de Vouziers, la commune de Ganges, les électeurs du département de la Moſelle, ceux du département des Voſges, ceux du département des Baſſes Alpes, & ceux du département de la Meurthe, le corps électoral du département de la Manche, celui du diſtrict de Verneuil, les citoyens du diſtrict & de la municipalité de Cuffet, vous félicitent eux-mêmes de l'abolition de la royauté. Mais la plupart des citoyens vous diſent : Légiſlateurs, *l'expulſion des rois n'eſt pas encore la République.*

Mais ſi les ſentimens ſont unanimes ſur les baſes de notre Conſtitution, des idées différentes ſe manifeſtent ſur les lois particulières dont vous vous occupez. Accord dans les principes, & variété dans les opinions, tel eſt le caractère de la vraie liberté. Les citoyens compoſant, à Châteaudun, une ſociété d'amis de la liberté & de l'égalité, expriment un vœu contraire au projet d'environner la Convention d'une force armée : les citoyens de la ville de Lorgue ſe rangent d'un avis oppoſé, & vous

invitent sur-tout avec instance à porter contre Marat un décret d'accusation. Ce décret est encore réclamé par un grand nombre de citoyens d'Orléans, par quelques-uns de la ville de Vienne, par les membres composant la société de la République française une & indivisible, département de la Manche, section de Coutances, par le conseil du département de Saône & Loire.

Les membres du département des Pyrénées orientales ne pensent pas que leur caractère d'administrateurs leur enlève le droit d'exprimer leur vœu, & ce vœu est en faveur d'une force armée, tirée de tous les départemens.

Le directoire du département des Hautes-Pirénées, & le procureur-syndic du district de la Plaine, adressent à la Convention les arrêtés qu'ils ont pris, & les adresses qu'ils ont faites, pour arrêter les effets de celle de la commune de Paris contre le projet d'une force armée; & le directoire du district de Pontivy, en s'élevant avec force contre les ennemis de l'ordre public & de la liberté, vous invite à prévenir leurs manœuvres, en vous environnant d'une garde tirée de toutes les parties de la République.

Les citoyens républicains de la ville d'Orange (c'est le titre que prennent les pétitionnaires), vous invitent à la plus inflexible rigueur contre ces hommes dont l'amour menteur pour le peuple & le civisme grimacier ne sont qu'une forfanterie dangereuse. Occupez-vous du procès de Louis, des finances de la République, & de l'éducation, disent les électeurs de la Haute-Marne, voilà les plus pressans de vos travaux. La société des amis de la liberté & de l'égalité, séante à Seigne, forme les mêmes vœux, & vous demande l'envoi du bulletin de la Convention à toutes les municipalités & sociétés populaires. Ainsi, de toutes parts, l'ignorance & l'erreur sont détestées à l'égal de l'esclavage dont elles

ſont la ſource : & lorſque tout près de nous, quelques étranges philoſophes veulent nous faire traverſer la barbarie pour arriver à la liberté, & renverſent les images des précepteurs du genre humain, le peuple ſent le beſoin de s'inſtruire, & ce ſentiment eſt déjà une lumière.

Les amis de la liberté & de l'égalité, du Mont-de-Marſan, voient la cauſe de tous les troubles qui ſurvivent à la révolution dans l'exiſtence de Louis ; les électeurs du département d'Indre & Loire la cherchent dans le défaut d'inſtruction publique, qui rend le peuple acceſſible aux ſuggeſtions de ſes ennemis ; nous ſerons paiſibles quand on ne pourra plus le tromper, diſent-ils : éclairez-le, on ne le trompera plus. Les citoyens de la commune de Troyes, ceux de Beaumont, réunis en aſſemblée primaire, ceux de la ville de Bagnères, les amis de la liberté & de l'égalité de Louhans, les citoyens libres de Poitiers, vous déclarent qu'ils regardent les diviſions élevées quelquefois dans votre ſein, par des paſſions perſonnelles, comme un levain funeſte à la liberté, comme une des principales cauſes des ravages de l'anarchie & des lenteurs qu'éprouve le rétabliſſement de l'ordre public : ils vous invitent à les ſacrifier à la Patrie.

Les amis de la liberté & de l'égalité, de Poitiers, vous demandent encore la ſuppreſſion des ſeize vicaires épiſcopaux attachés à l'évêque catholique de ce département, & l'augmentation du traitement des curés.

Les membres du bureau de paix du diſtrict de Nanci rendent compte de leurs travaux, & y ajoutent des réflexions utiles ſur cette ſage inſtitution.

Un citoyen Anglais, nommé Roſamond, vous offre des réflexions ſur le meilleur des gouvernemens poſſibles : ce citoyen déclare qu'il n'aime pas l'égalité ; il eſt clair que nous ne ſaurions nous entendre.

Le citoyen Mackktros, Hollandais, exprime des sentimens plus républicains. Il vous invite à délivrer sa Patrie du joug de ce vice-roi de Prusse qu'on nomme *Stadhouder*. L'ame des de Witt & de Barnevelt semble respirer encore dans les brûlantes expressions de ce généreux Batave.

Le curé de la paroisse de Cornay a repoussé les Prussiens à la tête de ses concitoyens, & a préservé leur village de la dévastation. Le maire de Cornay rend compte de l'intrépidité de ce pasteur.

Le citoyen Rault rapporte les traits d'héroïsme des soldats du camp retranché de Sedan, sous le général Miazinsky.

Des citoyens de la ville d'Amiens déclarent que le ministre Roland conserve toute leur confiance.

Plusieurs hommages littéraires vous sont adressés; la citoyenne Monnet a chanté nos victoires, & vous offre ses chants patriotiques; le citoyen Bouvié, du département de l'Ardêche, vous présente une épître civique aux Français; le ministre des affaires étrangères envoie la traduction d'un chant de triomphe composé par un Danois, en l'honneur des victoires de la liberté; le citoyen Reyregis du Bugue, *une histoire naturelle & raisonné de l'ame*; enfin, le citoyen Jean Vallet, le projet d'un mandat spécial & impératif aux Représentans du peuple.

Le citoyen Lambot, chirurgien à Bignolle, offre à la Patrie une pension de 80 liv.; Reynal, exerçant la même profession, offre ses secours gratuits à tous les prisonniers de la ville de Foix, lieu de sa résidence.

Le citoyen Sauce, ancien maire de Varennes, remercie la Convention de l'intérêt qu'elle a témoigné prendre pour ses malheurs. On sait que les émigrés l'avoient puni, par les plus atroces cruautés, de l'arrestation de Louis XVI.

Les citoyens de la commune de Rey vous doivent la liberté de leurs frères, & vous en rendent grace.

Le citoyen Nuffe réitère le ferment de maintenir la liberté & l'égalité.

La municipalité de la ville de Rouanne envoie l'extrait de ſes regiſtres, qui conſtate qu'elle a renouvellé le même ferment.

Tel eſt, citoyens, l'eſprit général des pétitions & adreſſes dont le rapport m'a été confié. Par-tout amour brûlant de la liberté, haine implacable contre la tyrannie, ſentiment profond de la néceſſité de voir renaître l'ordre & le règne des lois. Ces ſentimens ſemblent tous exprimés par l'énergique préciſion & la mâle franchiſe de l'adreſſe des électeurs du département des Bouches-du-Rhône.

Adreſſe du département des Bouches-du-Rhône.

Repréſentans du peuple français, les citoyens électeurs du département des Bouches-du-Rhône vont vous dire la vérité.

Vos premiers pas excitèrent l'eſpérance des vrais Républicains. Vous vous montrates dignes de repréſenter des hommes libres ; mais depuis cette époque vous avez oublié le peuple, & vous ne vous êtes occupés que de vous mêmes ; les intrigues & les factions ont remplacé l'intérêt national que nous vous avons confié. Il eſt temps de mettre un terme à ces diſcuſſions ſcandaleuſes. Il vous reſte un moyen pour obtenir notre eſtime & raffermir l'égalité : c'eſt de ne voir que la Patrie.

Donnez à l'univers l'exemple ſalutaire de la punition du tyran. La France entière met à l'ordre du jour cette condamnation ſolemnelle & trop long-temps attendue.

Alors tous les partis disparoîtront, & les factieux mordront la poussière. Les Français vous béniront ; votre gloire étonnera l'Europe, qui brisera ses fers & jugera ses despotes. Pensez que vous existez par le vœu du peuple ; que vous n'êtes forts que par lui-même, & que vous ne devez vous entourer que de sa confiance. Pensez que nous nous sommes réservé le droit de rappeler & de punir les lâches & les traîtres. Nous déclarons tels ceux qui s'opposent à l'unité & à l'indivisibilité de la République.

Suivent les signatures.

Dons patriotiques depuis & compris le 2 décembre, jusques au 8 inclusivement.

Pour les habitans de Lille.

	l.	f.
Le neuvième régiment d'infanterie, ci-devant Normandie.....	1,500	
Les citoyens de la ville de Laon.....	533	11
	l.	f.
	2,033	11

Pour la guerre.

Un enfant de dix ans, nommé Henry. en or.....	48
Les amis de la liberté & de l'égalité de Montpellier.....	7,429
Plus, huit marcs, quatre gros d'argenterie. Un marc, deux onces, cinq gros & demi d'effets en or.	

	l.	f.
Une montre d'or, & divers autres objets détaillés au bordereau.		
Le citoyen Amédée Laroſière.....	100	
Le citoyen Dumas.....	6	10
La ſociété dse amis de la République, ſéante à Thionville.....	150	
Pluſieurs citoyens de la commune de Montereau-faut-Yonne	415	
Plus, ſix marrs, ſix onces, dix gros, en épaulettes en or.....		
Le citoyen Philippon, de Bordeaux....	500	
Pluſieurs citoyens de la communauté de Château-Renard.....	37	3
Les commis de l'adminiſtration municipale. des biens nationaux, de la ville de Paris...	200	
Le citoyen Guillemard, Anglais, 20 liv. ſterling.....	500	
Le citoyen Merlin, au nom du citoyen Deneſle, de Metz.....	712	
La citoyenne Favie, le denier de la veuve.		10
Les divers employés aux loteries.....	539	
	l.	f.
Total.....	10,638	10

Abandons.

Le citoyen Prieur abandonne 23 l. 15 ſ. qui lui ſont dûs, en qualité d'électeur de Chaumont, département de l'Oiſe..... 23 l. 15 ſ.

Les citoyens Leblanc-Paumaire, Pétitôt, Sallier, Caffaud, Grumet-Montpié, Vanditre, Orelly,

Julien, Pluyette, Lange, chacun une décoration militaire..... 10
Le citoyen Monge, une croix de Saint-Michel. 1
Le citoyen Gauthier-Brulon, deux croix..... 2

En tout..... 13

DÉCRET.

La Convention nationale, après avoir entendu le rapport de ſon comité de pétitions & de correſpondance, décrète qu'il ſera fait mention honorable, dans ſon procès-verbal de ce jour, de toutes les adreſſes & pétitions, & des dons patriotiques dont il lui a été rendu compte.

Ordonne l'impreſſion du rapport du comité des pétitions & de correſpondance.

DE L'IMPRIMERIE NATIONALE,